

Un reconfinement difficile



Nous subissons un nouveau confinement généralisé sensiblement différent mais néanmoins contraignant pour notre vie quotidienne. Le gouvernement essaie de manière improvisée de concilier la continuité économique et la sécurité sanitaire. L'optimisme présidentiel a sûrement pris le pas sur le réalisme et la réaction gouvernementale a tardé. Le reconfinement « à reculons » suscite des contestations, notamment sur l'ouverture des commerces et sur certaines incohérences.

Pour autant, et compte tenu de l'urgence sanitaire, dans le contexte sécuritaire difficile, **j'appelle chacune et chacun à respecter les nouvelles mesures pour nous protéger, tous, quel que soit notre âge.** Ce respect du confinement est essentiel pour aider les soignants et le personnel hospitalier à pouvoir faire leur travail et à donner les meilleurs soins possibles.

Le commerce de centre-ville a déjà été fragilisé par le premier confinement et n'a pas forcément la capacité de résister à un arrêt supplémentaire malgré les aides octroyées par l'État et les collectivités. C'est pourquoi je soutiens la démarche de l'Association des Maires de France, auprès du Gouvernement et de son Premier Ministre, et leur demande de revoir rapidement la définition de commerce essentiel en l'élargissant, dès lors que les conditions de sécurité sanitaire permettent de préserver la santé des commerçants, de leurs salariés et de leurs clients.

En effet, l'urgence reste de lutter contre l'épidémie et notre première responsabilité est de tout faire pour qu'elle régresse au plus vite : **chacun en responsabilité, en respectant les gestes barrières et en limitant au maximum nos contacts.**

Dans ce contexte sensible, **l'équipe municipale et les services restent mobilisés quotidiennement pour : traiter autant que possible les effets de cette crise pour les plus fragiles**, assurer les services publics essentiels, et proposer des initiatives qui peuvent atténuer cette épreuve. **Vous retrouverez au dos de ce document les informations pratiques pour la commune.**

Nous avons dû prendre des décisions inéluctables : fermeture obligatoire de nos équipements (salles municipales, Complexe Sportif, salle des Rouges Barres), annulation des manifestations jusqu'à nouvel ordre. La vie doit à nouveau être mise en suspend de toute activité de loisirs et de lien social autre que familial.

L'accueil en mairie reste ouvert. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir vos enfants aux écoles et aux centres, dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire. La Préfecture nous contraint à fermer plusieurs établissements que nous souhaitons laisser ouvert : bientôt, nous mettrons en place un « click and collect » pour retirer des livres de la médiathèque, en toute sécurité.

Nous avons toujours une attention particulière pour nos aînés et les personnes vulnérables et aussi pour les familles fragilisées par cette crise qui dure : **si vous êtes en difficulté ou avez connaissance d'une personne ou d'une famille en difficulté, le CCAS est présent** : vous ne devez pas hésiter à appeler ou faire appeler le standard de la mairie au 03 20 91 59 01, aux heures d'ouverture, en cas de besoin et en toute discrétion. Les solidarités de voisinage sont aussi essentielles et doivent permettre aux personnes les plus vulnérables de sortir le moins possible de chez elles. **Le RESAL (réseau d'écoute des personnes âgées) portera une attention particulière aux personnes inscrites qui se sont manifestées.**

Plusieurs distributions de masques ont eu lieu. **Si vous rencontrez des difficultés à vous procurer un masque, n'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone.** Les parents d'élèves se sont mobilisés dans l'urgence pour répondre à l'obligation inattendue du port du masque des enfants des écoles élémentaires (à partir de 6 ans). **Nous avons également commandé des masques pour enfants afin d'alléger le charge des familles, ils seront distribués dans les prochains jours.**

Soyez assurés de notre disponibilité et de notre détermination pour affronter, ensemble, cette longue crise.





LES SERVICES MUNICIPAUX

- Le guichet de la Mairie reste ouvert au public aux horaires habituels, pour assurer les services publics essentiels (action sociale, état-civil et urbanisme). Pour toute autre demande, merci de prendre rendez-vous en téléphonant au 03.20.91.59.01. Une partie de nos agents est en télétravail. Les services techniques continuent de fonctionner.
- Les cérémonies de mariages et de PACS sont maintenues. 6 personnes maximum.
- Merci de privilégier le contact téléphonique (03.20.91.59.01) ou la correspondance mail (mairie@lezennes.com) pour pouvoir joindre les services de la mairie.



LES SERVICES PUBLICS

- La médiathèque est fermée (liste des établissements fermés, par arrêté du Préfet).
- Les écoles restent ouvertes avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans. La prise en charge périscolaire (centres éducatifs, NAP, restaurant scolaire) est également maintenue. Les ateliers RAM sont suspendus.
- Les centres éducatifs ont de nouveaux horaires : pour l'école Henri Coursier et l'école Irène Joliot Curie : de 7h20 à 8h20 et de 16h10 à 18h30. Pour l'école Jules Ferry (accueil à la Salle Brassens) : de 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 18h30.
- Déchets verts : une benne sera mise à disposition les samedis 14 et 28 novembre de 10h à 12h, au Centre Technique Municipal. Une personne à la fois, port du masque obligatoire.
- Collecte des déchets ménagers spéciaux : samedi 21 novembre de 14h à 15h, parking de la Salle Brassens.



INFORMATIONS PRATIQUES DE LA VILLE

- La commémoration du 11 novembre aura lieu sans public, un live Facebook sera disponible pour suivre la cérémonie. Toutes les manifestations et cérémonies autres que le 11 novembre sont annulées jusqu'à nouvel ordre.
- La collecte de la banque alimentaire aura lieu dans les écoles, le vendredi 20 novembre et le samedi 21 novembre de 10h à 12h, dans le SAS d'entrée de la Mairie.
- Les lieux de culte resteront ouverts pour les enterrements dans la limite de 30 personnes et pour les mariages avec un maximum de 6 personnes.
- Un drive test COVID-19 a été mis en place, chaque mardi, sur le parvis de la Salle Brassens. Si vous devez vous faire dépister : prise de rdv obligatoire uniquement au 03.20.89.07.49.
- La Poste de Lezennes reste ouverte : du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.
- Les inscriptions pour la campagne d'hiver des Restos du Coeur auront lieu le mardi 17 novembre de 14h à 16h30 et le vendredi 20 novembre de 9h à 11h30 au 2 rue Chanzy (ancienne mairie). N'oubliez pas votre masque.
- La MEL, cherche, cette année, 300 foyers pour participer au défi « Déclics Energie » lancé en collaboration avec la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités). Accompagnés par les experts des espaces info-énergie, vous apprendrez des astuces pour consommer autrement, réduire vos consommations d'énergie et donc dépenser moins. Pour + d'infos et/ou pour y participer : <https://defis-declics.org/fr/mes-defis/mel/>
- L'aéroport de Lille Lesquin lance une grande phase de concertation pour se moderniser. Depuis le 12 octobre et jusqu'au 4 décembre 2020, l'exploitant Aéroport de Lille SAS organise une concertation publique pour présenter le projet de modernisation aux habitants de la région. Vous aurez donc la possibilité d'exprimer vos attentes et besoins en participant aux réunions en visioconférence : + d'informations sur le site dédié au projet : <https://www.modernisons-aeroportdelille.fr>
- Les journées d'appel à la Défense sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. + d'infos www.majdc.fr



COMMERCES ET ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

- L'école de musique est fermée. L'école reviendra vers les élèves pour préciser les continuités pédagogiques.
- Tous les équipements sportifs et les salles municipales sont fermés.
- Les parcs restent accessibles, ainsi que le cimetière de 8h à 18h.
- Le skate park, les agrées sportifs et les aires de jeux ne peuvent être utilisés puisqu'une désinfection n'est pas possible à chaque usage.
- Le marché est maintenu le mercredi après midi, de 15h30 à 19H30.
- Pharmacie du Grand Stade : lundi au Vendredi 9h à 12h30 et 14h à 19h30. 4 personnes maximum dans la pharmacie. Livraison possible pour les personnes vulnérables. Tél : 03 20 91 28 27 - Mail : pharmaciedugrandstade@outlook.fr / De garde le samedi 28 novembre.
- Bocal'zen ouvert de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 17h00. Ajustements d'horaires possibles dans les prochaines semaines.
- Chif' mode ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 18h00 sans interruption. Une personne à la fois dans le magasin.
- Instants sucrés : chaque jour de 7h à 13h et 15h à 19h. Le dimanche de 7h à 13h. Fermé le mercredi. www.instants-sucre.fr
- La Civette : de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 sauf le samedi après-midi et le dimanche.
- Les 4 vents : fermé, pas de vente à emporter.
- Le Corner : fermé. + d'infos <https://www.facebook.com/lecornerlezennes>
- Mama Rosa : fermé.
- Europa Pizzas : information non communiquée.
- Les commerces non essentiels et établissements recevant du public (ERP) sont fermés.



Prenez soin de vous et des autres, évitez au maximum les sorties. Le port du masque est obligatoire dans toutes nos structures, ainsi que pour vos sorties en plein air.

Les attestations de déplacement dérogatoire sont disponibles : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>

Merci de ne pas vous déplacer en Mairie pour en récupérer, les personnes ne pouvant en imprimer sont invitées à rédiger leur attestation sur papier libre.

